

# Le CSA dessine la radio de demain

**Numérique** Grâce à la RNT, RTL Group et Lagardère lancent une quatrième station et TF1 s'installe dans le paysage radiophonique.

Le démarrage de la radio numérique terrestre est passé dans sa phase active. En effet, le Conseil supérieur de l'audiovisuel a rendu publique, mardi 26 mai, la liste des stations autorisées à diffuser en RNT dès la fin 2009. Petite déception pour les opérateurs, sur les 19 villes attendues, seulement 3 (Paris, Marseille et Nice) sont actuellement concernées, soit 15 % de la population française. Le CSA ayant finalement changé la méthode, les seize autres villes seront attribuées en 2010, afin de ne pas retarder le processus de lancement de la RNT.

Conformément à la loi de juillet 2004, les stations possédant déjà une fréquence hertzienne dans une ville étaient prioritaires pour une autorisation RNT. En publiant leur liste tant attendue des opérateurs qui bénéficieront du passage au numérique, les Sages ont surtout levé le voile sur leur politique d'élargissement. Comme promis, une large place est laissée aux nouveaux formats. On en compte 7 à Paris (sur 55 stations en tout), 12 à Marseille (sur 41 au total) et 13 à Nice (sur 40 au total). Parmi les nouveaux entrants on relève RTL-L'Équipe et Europe 1 Sport (voir ci-dessous). Ces deux radios sportives permettront à Lagardère et RTL Group de posséder 4 stations comme NRJ.

## Trouver de nouvelles sources de revenus publicitaires

Autre nouveau venu : TF1, qui obtient une fréquence pour LCI Radio, déclinaison de la chaîne d'info continue. Le groupe marque ainsi un point dans sa course à la diversification, mais aura du travail pour se faire une place à côté de France Info et, dans une moindre mesure, de BFM. Les Sages ont aussi sélectionné des projets plus originaux comme R2O, un format consacré aux 6-13 ans, ou Fréquence Crooner, une musicale consacrée aux grandes voix tous genres confondus. À Paris, une radio pour les Berbères (Antinéa) et Radio Mandarin verront également le jour. De plus, certaines stations pourront désormais bénéficier d'une couverture nationale. C'est, a priori, le cas de OUI FM, Radio FG, Radio Nova, FIP, RFI, Jazz Radio, TSF Jazz...

Pour faire vivre tout ce monde, et amortir les coûts de diffusion, importants pendant la période de transition, il va falloir compter sur de nouvelles sources de revenus pub. « On ne voit pas encore concrètement les retombées de la RNT et comment faire passer des messages publicitaires dans les données associées. La situation est comparable à celle des podcasts en 2006. Tout le monde trouvait cela formidable, mais sans que personne ne sache comment les monétiser », tempère Catherine Vernié, directrice radio chez Havas Média. Dans un premier temps, les stations financeront leur développement numérique avec les recettes publicitaires du hertzien. Mais il faudra du temps avant que les équilibres d'audience et de parts de marché pub entre les opérateurs soient bousculés. La RNT, dont le lancement est prévu pour fin 2009, s'installera dans la durée, la sélection des entrants s'étalant jusqu'en 2013. Aucune date n'a été fixée pour l'extinction totale de la FM. Mais, selon les professionnels, le basculement en tout numérique demandera bien plus de temps que pour la TV analogique. Car les Français devront renouveler plus de 150 millions de postes radio.

Benoît Daragon et David Medioni



A priori, le CSA a voulu privilégier les radios d'information - généralistes avec LCI Radio, ou spécialisées sur le sport avec RTL-L'Équipe et Europe 1 Sport. Quant à RMC, elle redoute l'arrivée de ces nouveaux concurrents



## La guerre du sport aura bien lieu

Le CSA assume : « On a voulu donner plus de place à l'information en général, sportive en particulier ». En effet, RTL-L'Équipe, déjà présente sur Internet, et Europe 1 Sport, disponible sur la FM à Paris, débarqueront sur la RNT à Paris, Marseille et Nice dès la fin 2009. Sauf surprise, ces stations bénéficieront, de terme, d'une couverture nationale. De quoi inquiéter RMC, qui a bâti son succès sur un positionnement talk-sport, au point de devancer les généralistes en soirée. Après le verdict du CSA, Alain Weill déplorait que la déclinaison 100 % Sport de RMC ait été retoquée au profit de celles de Lagardère et RTL Group. Et annonçait dans les colonnes de « la Tribune » qu'il comptait déposer un recours contre « un choix incompréhensible et discriminatoire » : « Non seulement nous n'obtenons rien, mais en outre, RMC va devoir

faire face à de nouvelles radios sportives de concurrents bien plus puissants. » Une attitude opposée à celles de RTL et Europe 1, où l'on s'est réjoui de ces décisions, prémises à une longue et intense bataille pour séduire auditeurs et annonceurs entre ces trois opérateurs. « La concurrence n'est jamais mauvaise, souligne C. Vernié, le sport est un créneau porteur et les cartes vont forcément être rebattues avec l'arrivée d'Europe 1 Sport et de RTL/L'Équipe sur tout le territoire. » Et d'ajouter : « La RNT sera portée par des thématiques fortes et le sport en fait partie. » Tout aussi important, ces deux radios vont parallèlement concurrencer l'ensemble des généralistes, dont les soirées et les week-ends étaient consacrés au foot. Lesquelles, si elles ne peuvent résister, devront également revoir leur positionnement.

BD et DM

PHOTOS : SIM - L'ESPRESSO / CROQUARD - DE

17